



Formulaire de demande de patronage de l'UNESCO

L'UNESCO ne peut accepter les demandes de patronage sans lettre de soutien d'une Commission nationale pour l'UNESCO. Après avoir complété le formulaire, veuillez l'envoyer à la Commission nationale pour l'UNESCO de votre pays. Une lettre de soutien d'une Délégation permanente auprès de l'UNESCO peut également être acceptée.

Le formulaire de demande de patronage, accompagné de la lettre de soutien, doit parvenir au siège de l'UNESCO à Paris dans un délai d'au moins trois mois avant la date de début de l'événement.

Nom de l'événement	
Dates de début et de fin de l'événement	
Ville et pays de l'événement	
Nom et adresse de votre organisme	
Identité légale de votre organisme	
Nom et adresse électronique de la personne à contacter	
Veuillez fournir une description complète de l'événement.	

Veillez expliquer en quoi l'événement contribue au mandat et à la mission de l'UNESCO et agit pour une paix durable à travers la coopération internationale, le dialogue et la compréhension mutuelle.

Veillez fournir des informations détaillées sur l'ampleur de l'événement en termes d'audience et de portée, et sur son rayonnement international.

Veillez expliquer comment l'activité est financée en y apportant des informations sur la source de financement.

Veillez indiquer sur quel support de communication le logo de l'UNESCO sera utilisé.

Signé par :

Date :